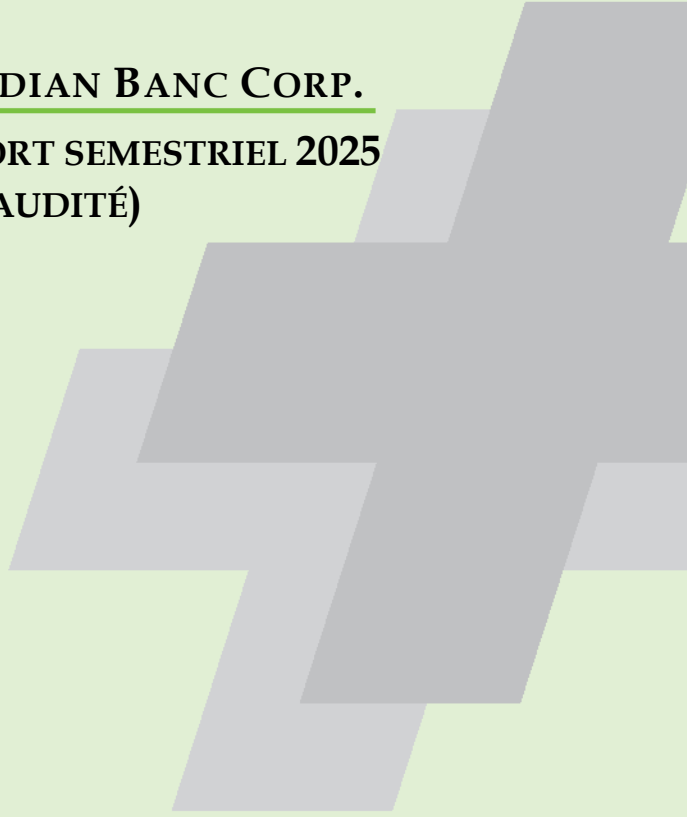




CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2025
(NON AUDITÉ)



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2025

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2025. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.canadianbanc.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Nationale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce	La Banque Toronto-Dominion

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés des services financiers canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$;
2. verser aux porteurs le prix de rachat de 10 \$ par action à la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2028 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 24 février 2025. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours du semestre clos le 31 mai 2025, la performance des marchés des actions nord-américains a été contrastée, car les marchés canadiens ont progressé grâce à certains secteurs et à la politique monétaire, alors que les marchés américains ont fait face à des difficultés en raison de l'évolution de l'inflation, de la politique monétaire prudente et de l'incertitude grandissante liée aux échanges commerciaux.

Au Canada, les marchés des actions ont enregistré des gains modestes, principalement attribuables à la performance solide du secteur de l'énergie, grâce à la reprise de la demande mondiale et à la stabilité des prix des produits de base. Au cours de la période, la Banque du Canada a poursuivi son cycle de baisse de taux, diminuant le taux du financement à un jour pour le faire passer de 3,75 % en novembre 2024 à 2,75 %, où il se situe depuis mars 2025. Ces baisses de taux ont été effectuées en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante, qui a notamment entraîné l'affaiblissement de la demande des consommateurs et des investissements des entreprises, en plus de la forte incertitude entourant les tarifs douaniers américains et leur incidence potentielle sur l'économie canadienne.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine, ayant entamé un cycle de baisse de taux à l'automne 2024, a annoncé une baisse supplémentaire de 25 points de base en décembre 2024, plaçant le taux des fonds fédéraux dans une fourchette de 4,25 % à 4,50 %, qui a été maintenue jusqu'en mai 2025. Cette pause a permis d'évaluer les récents effets des politiques et l'évolution du contexte commercial. Malgré la croissance économique modérée et la robustesse du marché de l'emploi, les pressions inflationnistes ont persisté, et la Réserve fédérale a reconnu les risques élevés d'une hausse simultanée du taux de chômage et de l'inflation attribuables aux tensions commerciales.

L'escalade des tensions commerciales mondiales a eu un effet important sur les économies canadienne et américaine. Les nouveaux tarifs douaniers en vigueur depuis janvier 2025 ont assombri les perspectives pour le commerce de marchandises, ce qui a incité les investisseurs à la prudence et suscité des inquiétudes quant au commerce transfrontalier. Les marchés des actions, surtout aux États-Unis, ont connu une forte volatilité, particulièrement exacerbée à certaines reprises au cours de la période, en raison surtout de la politique commerciale américaine et de ses répercussions sur la croissance économique et l'inflation.

L'actif net par unité s'est établi à 21,87 \$ au 31 mai 2025. Des distributions totalisant 1,20 \$ ont été versées aux porteurs d'actions de catégorie A et aux porteurs d'actions privilégiées au cours de la période, ce qui porte à 34,97 \$ par unité le montant total des distributions versées depuis l'établissement.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2025.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 3 483 600 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,35 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 36 048 699 \$, de 35 567 648 \$ et de 481 051 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 3 806 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 11,35 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 43 219 215 \$, de 42 789 217 \$ et de 429 998 \$.

Au 31 mai 2025, l'actif net de la Société s'élevait à 829,2 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

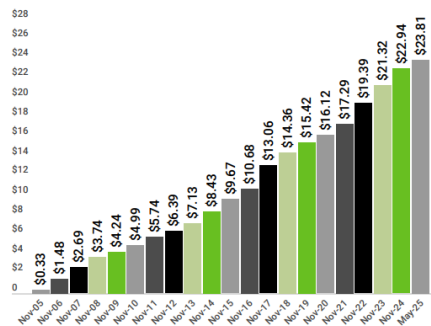
L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

Actions de catégorie A – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,8658 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



23.81

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

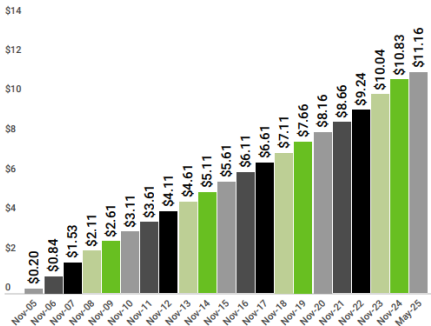


1.12

Distributions spéciales versées depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3329 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



11.16

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	22,39	18,75	21,37	23,11	19,01	21,36
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,41	0,83	0,84	0,79	0,81	0,84
Total des charges	(0,12)	(0,23)	(0,23)	(0,28)	(0,33)	(0,24)
Gains réalisés de la période	0,20	0,50	0,03	0,16	0,28	(0,32)
Gains (pertes) latents de la période	0,27	4,92	(1,24)	(0,43)	5,05	(1,52)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,76	6,02	(0,60)	0,24	5,81	(1,24)
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(1,20)	(2,42)	(2,69)	(2,53)	(1,40)	(1,21)
Dividendes sur gains en capital	-	-	(0,03)	(0,15)	(0,27)	-
Total des distributions annuelles	(1,20)	(2,42)	(2,72)	(2,68)	(1,67)	(1,21)
Actif net par unité à la clôture de la période	21,87	22,39	18,75	21,37	23,11	19,01
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	11,87	12,39	8,75	11,37	13,11	9,01
Actif net par unité à la clôture de la période	21,87	22,39	18,75	21,37	23,11	19,01

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, il est fonction du statut réel au dernier exercice, et sera mis à jour à la clôture de l'exercice).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	829,2 \$	766,8 \$	601,7 \$	345,4 \$	235,9 \$	203,1 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	37 907 836	34 251 209	32 088 590	16 168 419	10 207 582	10 679 482
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	1,05 %	1,04 %	1,07 %	1,16 %	1,39 %	1,28 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾	1,17 %	1,42 %	3,30 %	2,60 %	1,45 %	1,28 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	7,86 %	10,55 %	15,59 %	9,61 %	6,74 %	9,42 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	3,09 %	16,47 %	1,99 %	6,11 %	9,11 %	14,5 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,37 \$	10,42 \$	9,84 \$	10,06 \$	10,70 \$	10,31 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	11,71 \$	12,00 \$	9,78 \$	13,40 \$	13,20 \$	8,67 \$

1) Données arrêtees au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

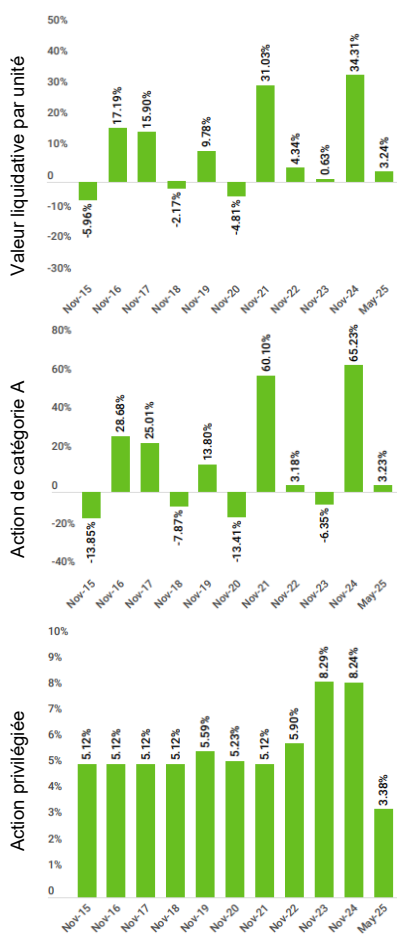
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2025

Nom	Pondération (%)
La Banque Toronto-Dominion	16,4
Banque Royale du Canada	15,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12,1
Banque Nationale du Canada	11,2
Banque de Montréal	9,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	8,6
Goldman Sachs Group Inc.	4,3
J.P. Morgan Chase & Co.	4,1
Bank of America	3,9
Citigroup Inc.	3,2
Morgan Stanley	2,2
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	90,6
Trésorerie	10,5
Autres actifs (passifs), montant net	-1,1
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

CANADIAN BANC CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Banc Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ) ET AU 30 NOVEMBRE 2024**

	31 mai 2025 (\$)	30 novembre 2024 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	751 239 301	687 644 373
Trésorerie	86 929 738	87 417 362
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	169 493	47 203
	838 338 532	775 108 938
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	1 152 094	545 620
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	727 203	651 870
Distributions à payer	7 248 073	7 077 262
Actions privilégiées (note 6)	376 291 950	341 455 950
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	385 420 320	349 731 702
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A	452 918 212	425 377 236
Actions privilégiées en circulation (note 6)	37 629 195	34 145 595
Actions de catégorie A en circulation (note 6)	38 142 364	34 336 499
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	11,87 \$	12,39 \$
Actif net par unité	21,87 \$	22,39 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration**WAYNE FINCH**

Administrateur

**PETER CRUICKSHANK**

Administrateur

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2025	2024
	(\$)	(\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	7 705 565	220 969
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	9 809 919	68 054 139
Dividendes	13 856 837	10 412 317
Intérêts à distribuer	978 465	1 929 301
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	32 350 786	80 616 726
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(399 126)	3 529
Variation du gain (de la perte) de change latent	(225 105)	(23 750)
	31 726 555	80 596 505
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	3 327 358	2 554 400
Honoraires d'audit	15 649	14 746
Jetons de présence des administrateurs	7 167	7 167
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	36 942	54 265
Frais juridiques	27 549	28 928
Information aux actionnaires	55 173	47 808
Autres charges d'exploitation	158 900	105 241
Taxe de vente harmonisée	418 485	329 348
Coûts de transactions	65 524	65 079
Retenues d'impôts	261 882	178 981
	4 375 783	3 387 117
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	27 350 772	77 209 388
Distributions sur les actions privilégiées	(11 865 572)	(11 872 092)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	1 212 699	(164 891)
Frais d'émission des actions privilégiées	(488 199)	(495 029)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 209 700	64 677 376
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	0,45	2,25

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2025 (\$)	2024 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	425 377 236	237 098 242
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 209 700	64 677 376
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	43 219 215	33 229 960
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(437 213)	(654 209)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	<u>42 782 002</u>	<u>32 575 751</u>
Rachats d'actions de catégorie A	(5 596)	(450 476)
Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾		
Dividendes canadiens	(31 445 130)	(22 387 401)
Dividendes sur gains en capital	-	(330 983)
	<u>(31 445 130)</u>	<u>(22 718 384)</u>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>27 540 976</u>	<u>74 084 267</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	<u>452 918 212</u>	<u>311 182 509</u>

- 1) Le traitement fiscal des distributions est une estimation qui s'appuie uniquement sur le statut réel du dernier exercice. Le statut réel à la clôture de l'exercice sera différent.

CANADIAN BANC CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2025 (\$)	2024 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 209 700	64 677 376
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	11 865 572	11 872 092
(Gain) perte de change latent	225 105	23 750
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(1 212 699)	164 891
Frais d'émission des actions privilégiées	488 199	495 029
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(7 705 565)	(220 969)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(9 809 919)	(68 054 139)
Acquisition de placements, après primes sur options	(64 101 494)	(46 558 376)
Produit de la vente de placements	18 628 524	12 531 809
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(122 290)	145 525
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	62 983	57 472
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(35 471 884)	(24 865 540)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	79 267 914	59 655 069
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(913 062)	(1 285 738)
Montants versés au rachat d'actions rachetables de catégorie A et d'actions privilégiées	(5 596)	(85 689 346)
Distributions sur les actions de catégorie A	(31 177 130)	(21 879 390)
Distributions sur les actions privilégiées	(11 962 761)	(12 263 104)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	35 209 365	(61 462 509)
Gain (perte) de change latent	(225 105)	(23 750)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(487 624)	(86 351 799)
Trésorerie à l'ouverture de la période	87 417 362	195 880 944
Trésorerie à la clôture de la période	86 929 738	109 529 145
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	13 442 071	10 380 956
Intérêts reçus*	978 465	1 929 301

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	6 principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
514 900	Banque de Montréal	57 949 842	75 880 813
973 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	65 421 752	71 491 448
1 071 300	Banque Canadienne Impériale de Commerce	71 325 379	100 091 559
687 200	Banque Nationale du Canada	54 471 980	92 820 104
733 467	Banque Royale du Canada	86 027 968	127 579 250
1 436 000	La Banque Toronto-Dominion	109 577 574	136 089 720
	Total des actions ordinaires canadiennes du portefeuille (80,5 %)	444 774 495	603 952 894
	Autres actions ordinaires américaines		
530 790	Bank of America	24 699 270	32 206 466
253 700	Citigroup Inc.	19 437 835	26 273 455
43 605	Goldman Sachs Group Inc.	26 419 490	35 999 756
94 800	J.P. Morgan Chase & Co.	16 763 710	34 411 110
104 500	Morgan Stanley	11 664 475	18 395 620
	Total des autres actions ordinaires américaines du portefeuille (19,6 %)	98 984 780	147 286 407
	Total des actions ordinaires du portefeuille (100,1 %)	543 759 275	751 239 301
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(650)	Banque de Montréal à 145 \$, juin 2025	(131 950)	(237 250)
(400)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, juin 2025	(36 400)	(76 200)
(350)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 74 \$, juin 2025	(9 093)	(21 700)
(370)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 85 \$, juin 2025	(60 310)	(313 575)
(390)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 93 \$, juin 2025	(46 605)	(58 500)
(500)	Banque Royale du Canada à 175 \$, juin 2025	(65 000)	(83 000)
(528)	La Banque Toronto-Dominion à 92 \$, juin 2025	(50 530)	(170 280)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(399 888)	(960 505)

CANADIAN BANC CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat américaines vendues		
(500)	Bank of America Corp. à 45 \$, juin 2025	(42 623)	(46 748)
(47)	Goldman Sachs Group Inc. à 610 \$, juin 2025	(100 811)	(89 341)
(135)	Morgan Stanley à 130 \$, juin 2025	(53 644)	(55 500)
	Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)	(197 078)	(191 589)
		543 162 309	750 087 207
	 Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	 (174 189)	
	Total des placements (100,0 %)	542 988 120	750 087 207

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Canadian Banc Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 25 mai 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 15 juillet 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2028, mais celle-ci peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de six banques à charte canadiennes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, qui ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 juillet 2025.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets impossibles réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 22 597 082 \$ au 31 mai 2025 (22 276 939 \$ au 30 novembre 2024) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2028. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 1 280 570 \$ (1 280 570 \$ au 30 novembre 2024) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	751 239 301 \$	-	-	751 239 301 \$
Options	(1 152 094 \$)	-	-	(1 152 094 \$)
	<u>750 087 207 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>750 087 207 \$</u>

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	687 644 373 \$	-	-	687 644 373 \$
Options	(545 620 \$)	-	-	(545 620 \$)
	<u>687 098 753 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>687 098 753 \$</u>

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2025 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2024.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 6 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur bancaire des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés des services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2025, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 71 303 000 \$ (65 599 000 \$ au 30 novembre 2024). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 74 490 000 \$ (68 464 000 \$ au 30 novembre 2024).

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 1,5 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 1 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Certains placements du portefeuille sont inscrits à la Bourse de New York et se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2025, 18,1 % de l'actif net de la Société (19,6 % au 30 novembre 2024) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 7 511 000 \$ (7 510 000 \$ au 30 novembre 2024).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur bancaire et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 20 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2025	30 novembre 2024
Actions ordinaires canadiennes	72,8 %	70,9 %
Actions ordinaires américaines	17,8 %	18,6 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,1 %	0,0 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	9,5 %	10,5 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	34 145 595	36 456 182
Émises au cours de la période	3 483 600	2 659 000
Rachetées au cours de la période	-	(8 523 887)
Clôture de la période	37 629 195	30 591 295

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$.

Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « BK.PR.A ». Leur cours était de 10,37 \$ au 31 mai 2025 (10,42 \$ au 30 novembre 2024). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 3 742 582 actions privilégiées et 3 778 760 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. L'offre de rachat prendra fin le 1^{er} juin 2026. Les achats sont limités à 2 % des

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 21 mai 2025, pour toute période de 30 jours. Toute action rachetée en vertu de l’offre de rachat sera annulée.

Aucune de ces actions n’a été rachetée aux fins d’annulation au cours de la période close le 31 mai 2025 et de l’exercice clos le 30 novembre 2024.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d’émissions d’actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d’actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 3 483 600 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d’émissions d’actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,35 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 36 048 699 \$, de 35 567 648 \$ et de 481 051 \$.

Au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2024, 6 213 300 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d’émissions d’actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,11 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 62 834 395 \$, de 61 785 368 \$ et de 1 049 027 \$.

Dans le cadre d’un placement secondaire effectué le 23 novembre 2023, la Société a émis 8 674 000 actions privilégiées, à 9,80 \$ l’action, pour un produit brut de 85 005 200 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d’émission des actions privilégiées relativement au placement secondaire se sont établis à 2 700 156 \$.

Dans le cadre d’un placement secondaire effectué le 31 janvier 2023, la Société a émis 2 360 000 actions privilégiées, à 10 \$ l’action, pour un produit brut de 23 600 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d’émission des actions privilégiées relativement au placement secondaire se sont établis à 767 076 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d’actions de catégorie A
1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	34 336 499	27 091 782
Émises au cours de la période	3 806 400	3 147 000
Rachetées au cours de la période	(535)	(51 483)
Clôture de la période	38 142 364	30 187 299

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l’action. Les porteurs d’actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « BK ». Leur cours était de 11,71 \$ au 31 mai 2025 (12,00 \$ au 30 novembre 2024). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 3 806 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 11,35 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 43 219 215 \$, de 42 789 217 \$ et de 429 998 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 7 296 200 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,96 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 79 933 632 \$, de 78 708 937 \$ et de 1 224 695 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 31 janvier 2023, la Société a émis 1 560 000 actions de catégorie A, à 13,75 \$ l'action, pour un produit brut de 21 450 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions de catégorie A relativement au placement secondaire se sont établis à 1 024 326 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 15 juillet 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Canadian Banc Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus,

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 3 327 358 \$ (2 554 400 \$ au 31 mai 2024) engagés au cours de la période close le 31 mai 2025 comprennent les frais d’administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2025, des frais d’administration et de gestion de placement totalisant 597 807 \$ étaient dus au gestionnaire (532 047 \$ au 30 novembre 2024). Aucune prime de rendement n’a été versée au cours de la période close le 31 mai 2025 et de l’exercice clos le 30 novembre 2024.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 65 524 \$ pour la période close le 31 mai 2025 (65 079 \$ au 31 mai 2024). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 2 918 \$ au 31 mai 2025 (4 668 \$ au 31 mai 2024).

8. Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L’augmentation (la diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs d’actions rachetables de catégorie A	16 209 700 \$	64 677 376 \$
Nombre moyen pondéré d’actions de catégorie A en circulation	36 176 564	28 727 299
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,45 \$	2,25 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Actions privilégiées	0,3329 \$	0,40 \$
Actions de catégorie A	0,8658 \$	0,7859 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d’actions de catégorie A, d’actions de catégorie B et d’actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d’actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien courant majoré de 1,5 %, sous réserve d’un minimum de 5 % et d’un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$, et leur rembourser ce prix de rachat à la dissolution de la Société;
- ii) verser aux porteurs d’actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

NOTES

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

ou 877 478-2372

Télec. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com